

88

Commission permanente

Séance du 26 août 2024



Rapporteur : M. MARTIN

49834

41 - Finances, moyens des services, citoyenneté

Désaffectation et déclassement de l'ancien centre d'exploitation des routes de Liffré

Le lundi 26 août 2024 à 14h15, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Étaient présents : Mme ABADIE, Mme BILLARD, M. BOHANNE, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, Mme COURTIGNÉ, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, M. LE MOAL, Mme LEMONNE, M. LENFANT, M. LEPRETRE, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, Mme QUILAN, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUX, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs :

Mme BIARD (pouvoir donné à M. PAUTREL), M. BOURGEOUX (pouvoir donné à Mme TOUTANT), Mme FÉRET (pouvoir donné à M. LEPRETRE), M. HOUILLOT (pouvoir donné à Mme FAILLÉ), Mme LARUE (pouvoir donné à Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ), Mme MAINGUET-GRALL (pas de pouvoir donné), Mme MERCIER (pouvoir donné à Mme BRUN), Mme MORICE (pouvoir donné à M. SORIEUX), M. PICHOT (pouvoir donné à M. MARTINS), Mme ROUSSET (pouvoir donné à M. HERVÉ), Mme SALIOT (pouvoir donné à M. DELAUNAY), M. SALMON (pas de pouvoir donné)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h30.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment l'article L 3111-1 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Exposé :

L'ancien centre d'exploitation des routes situé rue de la Fontaine à Liffré et construit sur la parcelle cadastrée BB 180, a fermé récemment suite à la livraison du nouvel équipement regroupant une nouvelle caserne et un nouveau centre d'exploitation des routes à Saint-Aubin-du-Cormier.

Les équipes ont rejoint ce nouvel équipement et procédé au déménagement de l'ancien centre d'exploitation routier, qui est désormais vide. Sans utilité pour le Département, ce bâtiment peut être proposé à la vente.

Ce centre d'exploitation des routes relève du domaine public du Département. Aussi, pour permettre sa cession, il convient dans un premier temps de constater sa désaffectation et de prononcer son déclassement du domaine public du Département.

Ainsi déclassé, il pourra être cédé. Il faudra pour cela solliciter l'avis du Pôle d'évaluation domaniale, obligatoire pour toute cession.

Décide :

- de constater la désaffectation du domaine public et de prononcer le déclassement de l'ancien centre d'exploitation des routes de Liffré situé rue de la Fontaine, sur la parcelle cadastrée BB 180.

Vote :

Pour : 52

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité.**

Transmis en Préfecture le : 29 août 2024

ID : CP20242626

Pour extrait conforme